

- Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).
- Comité : M. David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au CD de Ligue).
- Membres : M. Erick ARCHAT, Patrick FRUGIER (Commission Technique), Michel LALARDIE, Jean-Claude PUYALT, Jean-Louis RIDEAU, Christian SIONNEAU.
- CTRA : Mme Sandra RENON. M. Séverin RAGER (partiellement) Jordan RICHE (partiellement).
- Excusés : MM. Joël ANDRIEU (Membre n'ayant jamais pratiqué l'Arbitrage), Stéphane BASQ (Représentant du CD à la CRA) , Jacky CERVEAU (Représentant de la DTA), Philippe JEANNE (Arbitre en activité).

- Félicitations :
 - o A Romain CHARUAU pour sa participation à une ½ finale de la Coupe Gambardella.
 - o A Léo BEULET pour sa désignation en qualité de 4^{ème} arbitre sur la finale de la Coupe GAMBARDELLA.
 - o A Ergun YAZAR pour sa médaille Vermeil – LFNA – Promotion 2017.
 - o A Samir ZOLOTA pour sa médaille Argent – LFNA – Promotion 2017.
 - o A Christian SIONNEAU pour sa médaille Argent – LFNA – Promotion 2017.

- Encouragements :
 - o A Sébastien LEMAIRE suite à son échec à l'épreuve d'admission des candidats Arbitres Fédéraux.

1- Approbation des PV n° 15 & 16 :

- Les PV N° 15 de la réunion de CRA du 09 mars 2018 et N° 16 de celle du 03 avril 2018 sont approuvés à l'unanimité des présents après avoir ajouté Siham BOULTAM dans la liste des Présents à la CRA du 09 mars 2018.

2- Courriers divers :

- Observations :
 - o Jean-Marc BONNIN : Information sur la qualité de la prestation d'un arbitre sur une rencontre N3. Pris note.
 - o Gilles LORGEUX : Courriel informant la CRA de la blessure de l'arbitre observé sur une rencontre R3. Pris note.

- Clubs :
 - o US CENON Rive Droite : Courriel relatif à la prestation d'un arbitre. Pris note.
 - o LANDOUGES : Courriel d'une joueuse du Club relatif à la prestation d'un arbitre. Pris note.

- AS RETHAISE : Courrier relatif à une rencontre de R2 au cours de laquelle l'arbitre aurait sanctionné des joueurs de cartons noirs. Un complément d'information sera demandé à l'arbitre de la rencontre.
 - ES BLANQUEFORT : Courrier relatif à la prestation d'un arbitre sur une rencontre U17 R2. S'agissant d'un arbitre de District, transmis à la CDA 33.
 - ELAN BEARNAIS : Demande de vigilance sur une rencontre de R3 suite problèmes rencontrés lors du match aller. Transmis à la section Désignations.
- Arbitres :
- François DOOLAEGHE : Courriel faisant part de son arrêt immédiat de l'arbitrage. La CRA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage régional.
 - Patrick VALADE : Courriel faisant part de son insatisfaction vis-à-vis de ses désignations. Transmis à la section Désignations.
 - Mathieu ACCHIARDI : Demande à intégrer le corps des Arbitres-Assistants à l'occasion de son passage Senior. Pris note.
 - Benjamin HAUTIER : Courriel concernant ses désignations. Transmis à la section Désignations.
 - Jérémy BONNARD : Courriel faisant part de son indisponibilité suite blessure à la main. Transmis à la section Futsal.
 - Eric LECLER : Demande informations sur examen de fin de saison.
 - Yannick PLANAS : Demande à intégrer le corps des Arbitres-Assistants la saison prochaine. Pris note.
 - Jean-Baptiste CUVELETTE : Courriel faisant part de son incompréhension vis-à-vis de ses désignations. L'arbitre a reçu une convocation pour être reçu en CRA le 20 Avril 2018. Un entretien avec un membre de la CRA lui a fait décliner cette convocation.
 - Quentin BERTHELET : Interrogation sur sa situation vis-à-vis des tests de fin de saison.
 - Bruno TOUPLIN : Interrogation sur la situation des Arbitres Assistants au sein de la Ligue. Réponse apportée à l'intéressé.
 - Tanguy CARRET : Courriel relatif à sa situation de JAL. Réponse faite à l'intéressé.
 - Nicolas LEONARD : Courriel en rapport avec ses désignations de Candidat Ligue. Transmis à la section Désignations.
 - Eric LECLER : Courriel relatif à ses désignations. Transmis à la section Désignations.
 - Mikaël GLEYZE : Courriel faisant part de son absence à la formation sur le carton blanc le 31 mars 2018. Pris note.
 - Johny MENNETEAU : Courriel relatif à un changement de catégorie. Réponse faite à l'intéressé en référence avec l'Article 34 de notre Règlement Intérieur. Suite à notre réponse, l'intéressé souhaite s'orienter vers la fonction Arbitre-Assistant.
 - Xavier ETCHEVERRY : Courriel informant la CRA de sa désignation deux week-ends de suite sur le même club. Transmis à la section Désignations.
 - François DOOLAEGHE : Courriel informant la CRA de son souhait de ne pas mettre un terme immédiat à sa carrière d'arbitre mais de terminer la saison afin de couvrir son club au niveau du Statut de l'Arbitrage. Pris note.

- Florian BLANQUE : Souhait d'être observé conjointement à la touche et au centre. La CRA rappelle à ses arbitres l'impossibilité d'appartenir aux deux filières simultanément.
- Bruno MAGNANT – Jean GUERRE : Rapport circonstancié suite dépôt réserve technique lors de la rencontre St Junien – St Benoit. Transmis à la section « Formation – Lois du Jeu ».
- Bastien MIOSSEC : Interrogation sur l'absence d'observation depuis le début de saison. Comme indiqué dans le PV N° 13 de la CRA, il va être difficile d'observer l'ensemble des JAL sur des rencontres U19 R1, du fait du retard pris en début de cette saison. Actuellement, une priorité est donnée aux arbitres potentiels nés en 1999, 2000 et 2001. Cependant, la CRA va faire tout son possible pour que chaque arbitre ait une observation dans sa catégorie d'ici la fin de la saison.
- Olivier JOIRIS : Courriel informant de son refus de répondre présent à une désignation du fait de la distance à parcourir. Transmis à la section Désignations.
- Nicolas LAMARE : Courriel suite à incohérence dans ses désignations. Transmis à la section Désignations.
- Jérémy LESAGE : Courriel d'excuses suite absence aux tests théoriques du 31 mars 2018. Pris note. Il sera convoqué au rattrapage du 13 mai 2018.
- Silvain SCATTOLINI : Courriel suite absence de désignation pendant deux semaines. Transmis à la section Désignations.
- Youssel EL KHELOUANE : Courriel suite absence de désignation pendant deux semaines. Transmis à la section Désignations.
- Chloé DESTRIEUX : Etonnement d'être désigné sur une rencontre Jeunes pendant les vacances scolaires. Cette période étant prévue pour les journées de rattrapage, il est nécessaire de se mettre indisponible afin de ne pas être désigné.
- Vanessa CRUCHON : Courriel pour informer de son absence prolongée pour cause de maternité. La CRA lui présente tous ses vœux pour cet heureux évènement à venir.
- Yassine MAHJOUBI : Courriel suite désignation sur son club d'appartenance. Transmis à la section Désignations.
- Adrien LIEGON : Courriel suite absence de désignations. Transmis à la section Désignations.
- Kader ZITOUNI : Demande à réintégrer la LFNA au niveau de l'arbitrage régional suite à son retour de Polynésie. La CRA va solliciter notre Représentant à la CFA du fait de l'obtention du niveau FIFA pendant son séjour polynésien.
- Benoit FONTENIL : Demande d'information sur sa situation de JAR la saison prochaine suite à blessure. Cet arbitre sera maintenu dans sa catégorie. Une réponse lui sera apportée.
- Stéphane RIGAUD : Demande de neutralisation de sa saison suite blessure.
- Andréa ARCHAT : Informations suite arrivée tardive sur une rencontre. Pris note.
- Romain CHARUAU : Demande à passer ses tests théoriques à une autre date que le 06 mai 2018 pour des raisons personnelles. Il est proposé à l'intéressé de venir passer son test théorique le 13 mai 2018 sur le site du Haillan.
- Jérémy BONNARD : Remerciements suite participation au stage Interligues Futsal.

- Arnaud FOUGEU : Courriel informant de son souhait pour la prochaine saison (Maintien dans sa catégorie).
- Benjamin DUBOIS : Courriel informant la CRA de son souhait de ne pas être candidat Fédéral Futsal au vu de ses résultats au stage Interligue. Pris note.
- Romain CHARUAU : Informations suite arrivée tardive sur une rencontre. Au vu de la teneur des propos tenus par l'intéressé, la CRA a décidé de la convoquer le 27 avril prochain au Haillan, conformément aux dispositions de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.
- Antonio RIBEIRO : Demande à intégrer le corps des Arbitres-Assistants la saison prochaine. Pris note.
- Yoann FOURCHAUD : Interrogation quant à la suite donnée pour un Candidat Arbitre Ligue non reçu sur le terrain. Réponse faite à l'intéressé.
- Nordine EL BARNOUSSI : Demande d'information sur la possibilité de devenir Arbitre-Assistant promotionnel. Il sera vu sur une rencontre R2 avec un Observateur.
- DTA :
 - Demande désignation d'une arbitre féminine pour les Interligues Féminines U15 de Castelmaurou. Olympe PLA représentera notre Ligue.
 - Demande arbitres pour participer aux Interligues U15. Quentin DUBREUIL participera aux Interligues U15 FFF Avenir à MEJANNES LE CLAP (30) et Rémy SAVARIT aux Interligues U15 FFF Elite à GRANDVILLARS (90). Abdou BELGHAZI représentera la LFNA aux Interligues Futsal.
 - Tableau récapitulatif des résultats de nos arbitres ayant participé aux stages Interligues + moyennes générales par catégorie.
 - Courriel suite déconvocation tardive d'un JAF. Suite à échanges avec la CRA, le JAF concerné est maintenu sur sa rencontre.
 - Envoi de différents classements de fin de saison.
- Ligue :
 - Convocation à la Commission d'Appel au sujet d'un arbitre Futsal. Christian SIONNEAU, Secrétaire de la CRA a représenté celle-ci.
 - Demande de renseignements sur le principe de double licence en Ligue et en District. Réponse apportée en rapport avec le Règlement Intérieur.
 - Réserve Technique sur rencontre R3 St Junien – St Benoit. Transmis à la section « Formation – Lois du Jeu ».
 - Commission Régionale de Discipline : Signalement de plusieurs arbitres n'ayant pas adressé de rapport après exclusion ou n'ayant pas répondu à des convocations. S'agissant d'arbitres de District, transmis aux CDA respectives.
 - Relevé de décisions de la Commission Régionale d'Appel suite à sa réunion du 19 mars 2019. Pris note. La CRA proposera à deux arbitres Futsal de participer au stage Interligues d'Avril 2018 à Clairefontaine.
 - IR2F : Procédures d'ouverture des formations IR2F. La CRA va solliciter les 12 Présidents de CDA et de CDRFF afin d'organiser une réunion de travail.

- LFNA – Rond Central : Courrier concernant la restauration et les allergies alimentaires. Pris note.
- CRA :
 - Fiche de réservation du Cercle de Puymoyen pour le Stage Interligues.
 - Envoi à la DTA de l'organigramme de l'ETRA de la Ligue Nouvelle-Aquitaine pour attribution de subventions.
 - Demande de renseignements adressée à l'ensemble des arbitres de Ligue centraux afin de savoir si ils seraient intéressés par la filière Assistants.
 - Convocation des arbitres de la SSFA Mérignac pour officier sur les rencontres dans le cadre de la venue au Haillan des Sélections Jeunes Filles et Jeunes Garçons de l'Etat de Virginie (USA).
 - PV N° 5 de la réserve technique suite à la rencontre MERIGNAC – BISCARROSSE pour diffusion.
- Divers :
 - Sollicitation du District de Gironde pour laisser certains arbitres de Ligue à la disposition de sa CDRFA afin d'encadrer les finales Pitch U13. Transmis à la section Désignations.
 - Commission Régionale de la Réunion : Demande du dossier d'Alban BECK qui rejoint cette Ligue.
 - CDA 24 : Courrier du Président de la CDA suite au PV de notre dernière CRA. Pris note.
 - CDA 40 : Courriel de Thierry LAURENT informant la CRA de son retrait du poste de co-Président de la CDA 40. Pris note.
 - CDA 24 : Conclusion de la sous-commission technique départementale sur les formations initiales. Transmis à la section Formation.
 - CDA 86 : Demande de renseignements sur les temps de passage des candidats arbitres lors des tests physiques. Transmis à la section Formation qui a adressé une réponse à la CDA.
 - CDA 86 : Demande de dérogation d'âge pour deux JAD souhaitant concourir JAR. Avis favorable de la CRA.
 - CDSA 33 : Demande d'arbitres de la SSFA Mérignac pour participer à une journée Sports Adaptés Jeunes.
 - CDA 64 : Courriel faisant part de la CDA de ne plus vouloir désigner d'arbitres sur les rencontres U17 des Bleuets de PAU. Pris note.
 - CDA 87 : Courrier d'un membre de la CDA sur le comportement inadmissible d'un arbitre. L'arbitre étant un arbitre de District, le courrier est retourné à la CDA 87.
 - CDA 47 : Propositions de 3 candidats Ligue pour la saison 2018/2019. Pris note

3- Effectifs cibles – Classements de fin de saison :

- Après avoir pris connaissance des fins et des choix de carrières décidées par les arbitres, et pris en compte les contraintes de désignation et les besoins opérationnels de la CRA, il est décidé que les effectifs cibles pour la saison 2018/2019 seront les suivants :
 - Arbitre « *Elite Régionale* » : 15 arbitres (article 22bis RI CFA)
 - Arbitre « *Régional 1* » : 35 arbitres

- Arbitre « *Régional 2* » : 60 arbitres
 - Arbitre « *Régional 3* » : 120 arbitres

 - Arbitre Assistant « *Elite Régionale* » : 18 arbitres assistants
 - Arbitre Assistant « *Régional 1* » : 22 arbitres assistants
 - Arbitre Assistant « *Régional 2* » : 32 arbitres assistants
- La CRA rappelle que les effectifs arrêtés à l'issue des classements pourront être ajustés en fonction des besoins nécessaires à l'organisation des désignations dans le cadre de ces effectifs.
- En l'état des connaissances des effectifs des différentes catégories, la CRA, s'entendant pour les seuls arbitres ayant été observés dans leur catégorie au cours de la saison selon les dispositions de son RI et classés à l'issue de cette saison, et en dehors des cas particuliers des arbitres ayant fait connaître leur choix de carrière et autres décisions de la CRA prise ou à prendre, décide des mouvements sportifs suivants :
- Arbitre « *Elite Régionale* » : Avec l'obligation d'un effectif maximum de 15 arbitres, effectif qui devra être composé d'un minimum de 50% d'arbitres respectant les conditions pour candidater au titre d'arbitre Fédéral 4. Le nombre de descentes sportives en catégorie inférieure sera fonction :
- De la ou des éventuelles descentes sportives de la catégorie Fédérale 4,
 - Des 2 accessions de R1,
 - Des décisions à prendre par la CRA en application du points 5 de l'annexe 5 de son RI.
- Arbitre « *Régional 1* » :
- 1 accession par groupe R1 (2 accessions en catégorie supérieure)
 - Les arbitres classés de la 10^{ème} à la dernière place de chaque groupe seront rétrogradés en catégorie « *Régional 2* ».
- Arbitre « *Régional 2* » :
- 1 accession par groupe R2 (4 accessions en catégorie supérieure)
 - Pour les groupes A et B , une rétrogradation sportive obligatoire,
 - Pour les groupes 1 et 2, les arbitres classés de la 12^{ème} à la dernière place de chaque groupe seront rétrogradés en catégorie « *Régional 3* ».
- Arbitre « *Régional 3* » :
- 1 accession par groupe R3 soit 9 accessions en catégorie supérieure,
 - Les arbitres classés derniers de chaque groupe seront remis à la disposition de leur CDA.
- Arbitre Assistant « *Elite Régionale* » :
- Avec un effectif cible de 18 arbitres assistants « *Elite Régionale* », le nombre de descentes sportives en catégorie inférieure sera fonction :
 - De la ou des éventuelles rétrogradations sportives de la catégorie Assistants Fédéraux 3,

- Des 2 accessions de AAR1,
- Des choix de carrière des arbitres de ligue (article 35 du RI CRA).
- Arbitre Assistant « *Régional 1* » :
 - 2 accessions en catégorie supérieure :
 - Avec un effectif cible de 22 arbitres assistants « *Régional 1* », le nombre de rétrogradations sportives en catégorie inférieure sera fonction :
 - Des rétrogradations sportives de la catégorie supérieure,
 - Des 2 accessions de AAR2,
 - Des choix de carrière des arbitres de ligue (article 35 RI CRA).
- Arbitre Assistant « *Régional 2* » :
 - 2 accessions en catégorie supérieure :
 - Avec un effectif cible de 32 arbitres assistants « *Régional 2* », le nombre d'arbitres assistants « *Régional 2* » remis à la disposition des CDA, sous réserve de résultats pratiques probants, sera fonction :
 - Des rétrogradations sportives de la catégorie supérieure,
 - Du nombre de candidats arbitres assistants « *Régional 2* » admis,
 - Des choix de carrière des arbitres de ligue (article 35 RI CRA).
- Arbitre Futsal « *Régional 1* » : Effectif cible 30.
 - Deux accessions de R2
 - Accession du 1^{er} candidat arbitre Futsal « *Régional 2* » si la moyenne des notes obtenues le permet.
- Arbitre Futsal « *Régional 2* » : Effectif cible 14.
 - Deux accessions en R1
 - Accession des 6 candidats arbitre Futsal « *Régional 2* » si la moyenne des notes obtenues le permet.
- 4 rétrogradation en district.

4- Retour sur les stages Interligues Arbitrage :

- Stage Interligues Puymoyen – Mars 2018 :
 - Un retour est fait sur le stage qui s'est déroulé du 16 au 18 mars 2018 à Puymoyen avec ses réussites et ses difficultés.
- Stage Interligues FUTSAL Clairefontaine – Avril 2018 :
 - Jean-Louis RIDEAU revient sur les résultats des deux arbitres LFNA présents au stage FUTSAL des 07 & 08 avril 2018 à Clairefontaine.
 - Présent à ce stage, il en profite pour en faire un compte rendu.
 - Une discussion s'engage sur l'avenir de l'arbitrage régional Futsal.

5- Préparation réunion plénière du 21 avril 2018 :

- Finalisation de l'Ordre du Jour :
 - o Différents tarifs
 - o Candidats Arbitres – Saison 2018/2019
 - o Effectifs Cibles – Saison 2018/2019
 - o Règlement Intérieur
 - o Questions Diverses
 - o Tour de Table

6- Désignations Arbitres Finales Coupes Nouvelle-Aquitaine :

- Propositions d'arbitres pour officier sur les différentes finales de Coupe Nouvelle-Aquitaine :
 - o Coupe Nouvelle-Aquitaine :
 - ¼ Finales :
 - Sylvain BARCELLA
 - Rubens DERAM
 - Jamal MARISSY
 - David PLAINCHAMP
 - ½ Finales :
 - Jérôme LARBRE
 - Matthieu SARRIEAU
 - Finale :
 - Cyril JOURDA
 - o Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine :
 - Avant de faire une proposition définitive, la CRA se rapproche du Pôle Féminin pour la désignations des arbitres des ½ Finales et de la Finale.
 - o Coupe Foot Entreprise Nouvelle-Aquitaine :
 - Finale :
 - Benoit BARATANGE
 - Pour les ½ Finales, la CRA sollicitera la CDA 33 pour la désignation des deux rencontres qui se dérouleront sur son périmètre.

7- Règlement Intérieur :

- La CRA a sollicité Michel LALARDIE pour revisiter le Règlement Intérieur de la CRA. Dans un premier temps, ce dernier nous fait part de l'excellente qualité du RI actuel mais note des modifications à apporter. Pour ce faire, il a adopté la méthodologie suivante :
 - o Prise en compte de toutes les Circulaires + PV des Comités de Direction ayant trait à l'arbitrage.
 - o Consultation de RI de différentes Ligues pour s'en inspirer.

- Remise aux membres de la CRA d'un état des lieux avec la liste des différents articles à actualiser.
- Il est proposé à certains membres de la CRA de se réunir pour élaborer la nouvelle mouture du RI.
- Michel LALARDIE se charge de la partie administrative et s'occupe de trouver une date et informer les personnes concernées.

8- Questions Diverses :

- Stage Féminines des 17 et 18 mars 2018 au Temple sur Lot :
 - Sur 88 arbitres convoquées, 29 réponses et 26 présentes.
 - Le prochain stage se déroulera plus tôt dans la saison 2018/2019.
 - Maintien du principe de décentralisation, le prochain se déroulera dans le secteur Nord de la Ligue.
- Candidatures Ligue 2018/2019 :
 - Compte-tenu du retard pris dans les observations des candidats-arbitres 2017/2018, tout candidat ayant échoué sera remis à la disposition de sa CDA mais pourra être représenté par cette dernière au titre de la nouvelle saison. Un délai supplémentaire sera alors accordé aux CDA (08/05/18) et ces candidatures seront en sus de celles qui doivent être adressées à la CRA pour le 30/04/18.
- Observations :
 - Erick ARCHAT revient sur le pilote de formation des observateurs qui s'est déroulé sur notre Ligue et pour lequel les CDA 17, 79 et 86 avaient été retenues.
 - Dès que ce module sera validé par la CFA, tout nouvel observateur se devra d'avoir suivi le module de formation pour débiter sa mission. Les observateurs déjà en place devront le suivre dans un délai de 2 ans afin de pouvoir poursuivre cette mission.
- Foot Diversifié :
 - Futsal :
 - Toujours autant de difficultés à gérer le Futsal tant au niveau des calendriers que de la violence dans les salles.
 - De ce fait, Jean Louis RIDEAU envisage de quitter sa fonction de référent à la fin de la saison.
 - Beach Soccer :
 - Souhait de certains arbitres de faire un stage d'arbitrage Beach Soccer.
 - Il serait encadré par Frédéric DARTIAL et se déroulerait à Saint Médard en Jalles.
- Arbitres ayant leur saison gelée :
 - Dans la perspective des classements de fin de saison, en raison de leur blessure, devant l'impossibilité de les observer et suite à la fourniture de certificats médicaux, la CRA décide de geler la saison aux arbitres suivants :
Julien GINGREAU (R1+31), Pierre NARDOU (R1+31), Vanessa CRUCHON (R1U31),
Stéphane RIGAUD (R2U30A), Bertrand MORA (R2U30B), Mathieu RICHARD (R3+29-1)
Stéphane ETCHEVERRY (R3+29-6), Frédéric BROUCH (R3+29-2), Arthur GAUTIER (R3U29C),

- Jordan MORISSON (R3U29A) et Axel DUPAYS (R3U29B) candidats JAF seront classés suivant les dispositions de l'annexe 3 du RI de la CRA.
- Rattrapage tests physiques :
 - RABHI Abderrahman, GERBE Yohan, HOUASLI Mounir, MIOSSEC Bastien et CHAIGNE Christophe passeront leur test physique de rattrapage le 17 mai prochain à St BENOIT (86), sous la responsabilité de Séverin RAGER (CTRA). La CRA sera représentée par Béatrice MATHIEU.
 - GIRAUD Romain, LEONARD Nicolas, SADOUC Marc, ACCIARDI Mathieu, MAUPETIT Mickaël, NICOLETTO Jean Christophe, EL GUENAOUI Driouich, CORDEIRO VARAO Guillaume, BLONDY Jonathan, et BELLEAU Lucas passeront leur test physique de rattrapage le 13 mai prochain au Haillan sous la responsabilité de Régis LATOUR (préparateur physique de la CRA). La CRA sera représentée par Jean Claude PUYALT.
- Etude des Réserves Techniques :
 - Réserves technique n° 6 – Match n° 19520717 – Régional 4 – Phase C. Du samedi 10 mars 2018 – SAINT JUNIEN AS 1 – SAINT BENOIT ES 1.
 - Réserve technique n° 7 - Match n° 19521289 – Régional 4 – Poule G. Du dimanche 8 avril 2018 – AVT G. JEANNE D'ARC CAUDERAN 1 – A.S. NONTRON SAINT PARDOUX 1.
 - Les PV des deux réserves techniques devraient être très prochainement mises en ligne sur le site de la LFNA.
- Formation des Candidats Fédéraux :
 - 4 à 5 séances de formation sont programmées alternativement à Puymoyen et au Haillan afin de permettre à nos différents candidats de se préparer dans les meilleures conditions. Elles seront encadrées par Sandra RENON, Erick ARCHAT, Jean-Claude PUYALT et Sylvain BARCELLA.
- Déménagements des locaux du Bouscat :
 - Il est demandé à des membres de la CRA de participer à l'archivage des documents liés à l'arbitrage qui se trouvent actuellement sur le site du Bouscat. Erick ARCHAT, Jean Claude PUYALT et Christian SIONNEAU participeront le 26 avril 2018 à cette tâche.
- Récompenses fin de saison :
 - Il est demandé à la CRA de désigner des arbitres qui seront récompensés en marge de l'AG de Ligue 2018.
 - La CRA choisit Théo SANCHEZ en tant qu'Espoir Masculin, Maïka VANDERSTICHEL au titre d'Espoir Féminin.
 - En ce qui concerne l'arbitre le plus ancien en activité, une requête FOOT 2000 a été demandée.
- AFCAM :
 - La Ligue ayant renouvelé son adhésion à l'AFCAM Régionale, la CRA a décidé de désigner Dominique CASSAGNAU pour représenter l'arbitrage de Football régional.

9- Tour de Table :

- Sandra RENON :
 - Informe la CRA qu'elle se rendra dans le District 47 le 23 avril 2018 dans le cadre d'une réunion CDA / CTRA.

- Fait le point sur les finales U13 qui se dérouleront les 05 & 06 mai prochains.
- Demande si une action spécifique est prévue dans les Clubs en infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage. Il semblerait que cette action est plus du ressort des CDRRF et de la Cellule de Pilotage régionale.
- Souhaite la mise en place d'une politique commune de l'équipe CTRA/CTA en lien avec les CDA par le choix d'un nombre d'actions communes.
- Christian SIONNEAU :
 - Revient sur la Finale de la Coupe de la Ligue et sur la présence d'une arbitre féminine par District pour valoriser l'arbitrage féminin. De même deux Jeunes Arbitres ont officié sur deux rencontres U9/U10.

- Prochaines réunions :
 - Samedi 21 avril 2018 (10H30) à Puymoyen (Réunion plénière)

Aucune autre question n'étant soulevée à l'issue de l'ordre du jour, la séance est levée à 19H15.

*La Présidente,
Béatrice MATHIEU*

*Le Secrétaire,
Christian SIONNEAU*

Procès-Verbal validé le 3 mai 2018 par Le Secrétaire général adjoint, Pierre MASSE, par délégation du Secrétaire Général.